

RELEVÉ DE DÉCISIONS

CONSEIL COMMUNAL

REUNION DU JEUDI 16 SEPTEMBRE 2010

10/69 CONSTRUCTION D'UNE STRUCTURE D'ACTIVITES POUR LES JEUNES – RUE DES TRAVAILLEURS – AVENANT n°1 AU MARCHE 08S0081 LOT n°6

Le lot n°6 du marché n° 08S0081 relatif aux travaux de plomberie-chauffage dans le cadre de la construction d'un local jeunes sur le site de l'école Dombrowski a été attribué à la SARL SCCE LAMMENS.

Il est demandé au Conseil Communal de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 au marché n° 08S0081.

La délibération est adoptée à l'UNANIMITE

10/70 VENTE PAR LA COMMUNE AU PROFIT DE LA JARDINERIE « A LA FERME » D'UN TERRAIN SIS RUE DE LA RESISTANCE – PRECISION SUR LE PRIX DE CESSION

La commune d'Hellemmes, par délibération n° 09/48 du 12 mai 2009 et la Ville de Lille, par délibération n°09/293 du 18 mai 2009, ont approuvé le principe de la cession au profit de la Jardinerie « A la Ferme », d'un terrain communal d'une superficie totale de 120m² sis à Hellemmes, rue de la Résistance sur la base d'un prix fixé par les Domaines à 30€/m², soit une cession s'élevant à 3.600,00€.

Compte-tenu des dispositions relatives à l'application de la T.V.A., il importe de préciser qu'il s'agit d'un montant net vendeur hors taxe.

La délibération est adoptée à l'UNANIMITE

10/71 LILLE METROPOLE COMMUNAUTE URBAINE – COMMISSION D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES – DESIGNATION DES REPRESENTANTS

Conformément aux dispositions législatives, le conseil de communauté a adopté la délibération n° 09 C 0256 du 26 juin 2009 portant création entre la communauté urbaine de Lille et ses communes membres, une commission locale chargée d'évaluer les transferts.

La délibération prévoit que la commission est composée de 170 membres désignés par les conseils municipaux des communes concernées.

Cette commission est désignée selon la même grille de répartition que pour les élections des délégués des communes au conseil de communauté.

Messieurs MARCHAND et MALY ont été désignés au sein de la commission locale d'évaluation des transferts de charges à la **MAJORITE**.

Hellemmes-Ensemble vote POUR
Union pour Hellemmes POUR
Mr PETIT (Les Gens d'Hellemmes) vote POUR
Les Gens d'Hellemmes S'ABSTIENT

10/72 RAVALEMENT DE FACADES – ATTRIBUTION DE PRIME

Par délibérations n° 97/65 du 24 mars 1997, 00/751 du 9 octobre 2000 et 09/57 du 12 mai 2009, il a été décidé l'institution d'une aide à la restauration de façades sur l'ensemble du territoire de la commune d'HELLEMMES.

Dans ce cadre, il est demandé au Conseil Communal d'autoriser le versement d'une prime à des Hellemmois.

La délibération est adoptée à l'UNANIMITE

10/75 CREATION D'UNE GRILLE TARIFAIRE SPECIFIQUE POUR LES ADULTES SOUHAITANT PARTICIPER AUX ATELIERS DE MUSIQUE D'ENSEMBLE DE L'ECOLE DE MUSIQUE D'HELLEMMES

L'école de musique a mis en place de nombreux ateliers de pratiques d'ensembles (orchestre et chœurs). Ces ateliers étaient réservés jusqu'à aujourd'hui aux élèves suivant un cursus d'étude au sein de l'école de musique.

Une nouvelle demande apparaît de la part de personnes qui souhaitent intégrer ces ateliers sans suivre le cursus d'étude.

Afin de prendre en compte cette nouvelle demande et d'étoffer ainsi les propositions de pratiques artistiques amateurs, il convient aujourd'hui de créer un nouveau créneau tarifaire qui vient compléter la tarification spécifique pour les adultes validée par délibération du 16 mai 2006.

Il est demandé au Conseil Communal de bien vouloir valider les tarifs pour l'année 2010/2011.

La délibération est adoptée à l'UNANIMITE

10/76 PRIMES HABITAT DURABLE : EXTENSION ET HARMONISATION DU DISPOSITIF DE PRIMES DES COMMUNES DE LILLE-HELLEMMES-LOMME POUR L'INSTALLATION D'EQUIPEMENTS SOLAIRES A DESTINATION DES BAILLEURS ET DES PROMOTEURS POUR L'ANNEE 2010

Par délibération n° 10/119 du 1er février 2010, le Conseil Municipal de Lille a autorisé la reconduction de l'aide à l'installation d'équipements solaires à destination des bailleurs sociaux et des promoteurs privés.

Dans le cadre de son dispositif Primes Habitat Durable, la Ville de Lille attribue notamment des aides pour l'isolation, l'installation de panneaux solaires thermiques ou photovoltaïques, la récupération des eaux de pluie, le ravalement de façades, la végétalisation des façades à destination des particuliers, des associations, des bailleurs sociaux et des promoteurs privés mettant en œuvre des projets d'habitation durable sur le territoire lillois.

Il est demandé au Conseil Communal de bien vouloir autoriser l'extension et l'harmonisation aux communes associées de Lille – Hellemmes – Lomme du dispositif d'octroi de la prime pour l'installation d'équipements solaires aux bailleurs sociaux et aux promoteurs privés.

La délibération est adoptée à l'UNANIMITE

10/77 AIDE A L'INSTALLATION D'UN SYSTEME PHOTOVOLTAÏQUE – ATTRIBUTION DE PRIME

Par délibération n° 05/29 en date du 19 mai 2005, le Conseil Communal a décidé l'institution d'une aide financière à destination des hellemmois personnes souhaitant doter leur immeuble d'un chauffe eau solaire ou d'un système photovoltaïque.

Dans ce cadre, il est demandé au Conseil Communal d'autoriser le versement de primes à un Hellemmois.

La délibération est adoptée à l'UNANIMITE

10/78 ATTRIBUTION DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION « EDOUARD ET CELESTIN VONT EN BATEAU

L'association « Edouard et Célestin vont en bateau » a pour objectif la mise en place d'une garderie parentale qui fonctionne en accueil périscolaire, le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Elle souhaite poursuivre pendant l'année scolaire 2010/2011, le développement des activités périscolaires qui permettent aux enfants de bénéficier d'initiations à des pratiques artistiques et sportives de qualité à un prix abordable pour les familles.

Dans ce cadre, il est demandé d'autoriser le versement d'une subvention de 3000 euros à cette l'association.

La délibération est adoptée à l'UNANIMITE

10/79 SOUTIEN A L'ASSOCIATION « LES VOISINS BIEN URBAINS » DANS LE CADRE DU PROJET D'ECOLE

L'association hellemmoise « Les voisins bien urbains » s'est fait connaître sur la commune en présentant des spectacles de danse, notamment dans le cadre des saisons culturelles.

Durant cette nouvelle année scolaire un partenariat avec les écoles Jean Jaurès, Berthelot/Sévigné et la Direction du Projet Educatif Local a été mis en place pour l'initiation des enfants à la danse contemporaine.

Compte-tenu de la qualité du travail effectué par l'association et dans le cadre de l'aide aux projets d'école, la commune souhaite apporter une aide financière à hauteur de 2000 euros.

Il est demandé au Conseil Communal de bien vouloir autoriser le versement de cette subvention.

La délibération est adoptée à l'UNANIMITE

10/80 SOUTIEN AU COMITE DU NORD DE L'UNICEF

En 2007, la commune d'Hellemmes a obtenu le label « Villes Amies des Enfants » octroyé par l'UNICEF qui est devenu un de nos partenaires incontournables notamment lors de l'organisation chaque année de la journée des droits de l'enfant à l'Espace des Acacias.

Le 28 avril dernier, la commune d'Hellemmes a pu participer à un événement à Linselles réunissant les 6 « Villes Amies des Enfants » du département du Nord.

Tous les enfants ont participé à la fabrication d'un géant, mascotte de sa ville, et au défilé dans les rues de Linselles.

Dans ce cadre, il est demandé au Conseil Communal de bien vouloir autoriser le versement d'une subvention de 300 € à cette association.

La délibération est adoptée à l'UNANIMITE

